

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT DE COLLECTE
DES ORDURES MENAGERES
DE L'EST VENDEEN

Arrondissement
De LA-ROCHE-SUR-YON

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2022

N° OM10102205
CM/CM

L'an deux mille vingt-deux, le dix du mois d'octobre, à 18H30, à la salle de la Forêt à Saint-Prouant, a eu lieu l'Assemblée Générale du Syndicat de Collecte des Ordures Ménagères de l'Est Vendéen, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MALLARD, Président.
17/10/2022

Date de convocation : 04/10/2022

Nombre de Conseillers Syndicaux 36
Nombre de votants : 23

Nombre de présents : 20
Nombre de oui : 23

PRESENTS : Adeline AUBERGER, Michel VINCEDEAU, Lionel GAZEAU, Franck JAUD, Emmanuelle MOREAU, Anne ROY, Alain SCHMUTZ, Annie TETARD (suppléante), Alain CAREIL, Pascal COUSIN, Christian GUENION, Jean-Yves BRICARD, Sylvie MARIOT, Jean-Pierre MALLARD, Jean-Louis CORNIERE, Jeannick DEBORDE, Daniel DRAPEAU, Hélène MADORRA, Philippe RIPAUD, Yannick SOULARD formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Jean-Claude MARCHAND, Dominique MARTIN, Frédéric PORTRAIT (pouvoir Lionel GAZEAU), Christophe PRIOU, Marie-Jeanne BENOIT (pouvoir Alain CAREIL), Jean-Michel CHATONIER, Claude CLERJAUD, Damien CRABEIL, Daniel MOTTARD, Yvan CHENU, Éric SALAÜN (pouvoir à Sylvie MARIOT), Pierre BERTRAND, Christian DROUULT, Isabelle MOINET, Emmanuel TESSIER, Anthony GRIMAUD, Anne BIZON.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Comité Syndical a nommé Monsieur Yannick SOULARD pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : TRIVALIS - RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES 2021

Vu l'article L. 5211-39 et L. 5211-40-2 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables au syndicat mixte par renvoi de l'article L. 5711-1 du même code,

Considérant que le SCOM a transféré la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés à Trivalis,

Considérant que les représentants du SCOM à Trivalis doivent rendre compte de l'activité de Trivalis au moins deux fois par an, notamment pour informer les conseillers qui n'en sont pas membres,

Considérant que le Président de Trivalis a adressé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2021,

Considérant que le Président présente la synthèse du rapport joint en annexe en séance.

Sur proposition de Monsieur le Président, le Comité Syndical est invité à prendre acte de la présentation du rapport annuel de Trivalis pour l'exercice 2021,

Après en avoir délibéré, le **Comité Syndical** à la majorité des suffrages exprimés (23 Oui, 0 Non, 0 Abstention), **prend acte** de la présentation du rapport annuel de Trivalis pour l'exercice 2021.

Fait et délibéré à Saint-Prouant, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Le Secrétaire de séance


Jean-Pierre MALLARD

Yannick SOULARD

Signé électroniquement par : Jean-Pierre
Mallard
Date de signature : 13/10/2022
Qualité : Président du SCOM Est Vendéen

Signé électroniquement par : Yannick
Souillard
Date de signature : 13/10/2022
Qualité : Vice-président du SCOM
Est Vendéen



Envoyé en préfecture le 13/10/2022
Reçu en préfecture le 13/10/2022
Publié le 17/10/2022 
ID : 085-258500651-20221012-OM10102205-DE

Comité Syndical

Réunion du

10 octobre 2022

Rapport annuel TRIVALIS 2021

CHIFFRES CLÉS


801 311
habitants *


6 720 km²
de superficie


505 211 t
de déchets
traités




17 collectivités
en charge de la collecte
adhérentes à Trivalis

*DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

LES DÉCHETS EN VENDÉE

505 211 tonnes
traitées en 2021

801 311
vendéens (population DGF*)



* Dotation Globale de Fonctionnement

257 kg
à la maison

373 kg
à la déchèterie



630 kg
par an et par habitant



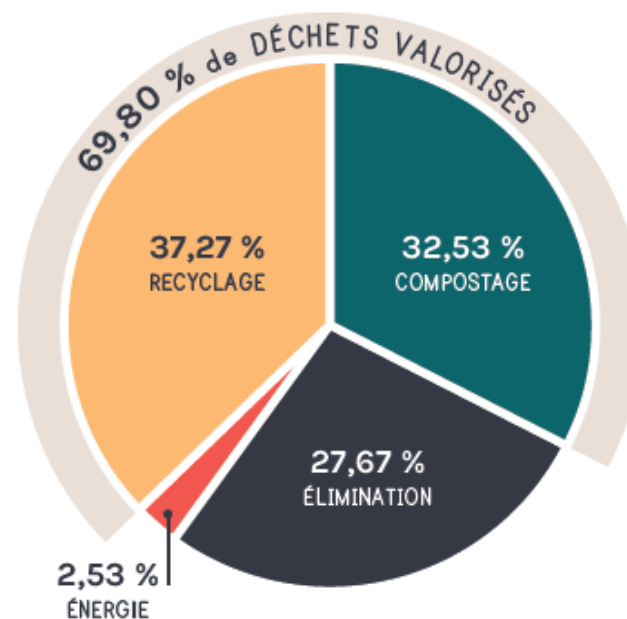
70 %
de déchets
valorisés

LA VALORISATION DES DÉCHETS DÉPASSE LES OBJECTIFS FIXÉS PAR LA LOI

En 2021, les collectivités de Vendée adhérentes à Trivalis ont collecté 505 211 tonnes de déchets auprès de leurs usagers.

Trivalis les a traités et en a valorisé près de 70 %. Cette performance s'affiche comme exceptionnelle comparée aux objectifs nationaux fixés par la loi de Transition énergétique pour la croissance verte (55 % de valorisation globale pour 2020 et 65 % pour 2025).

Données hors gravats, déchets dangereux, amiante et extincteurs.

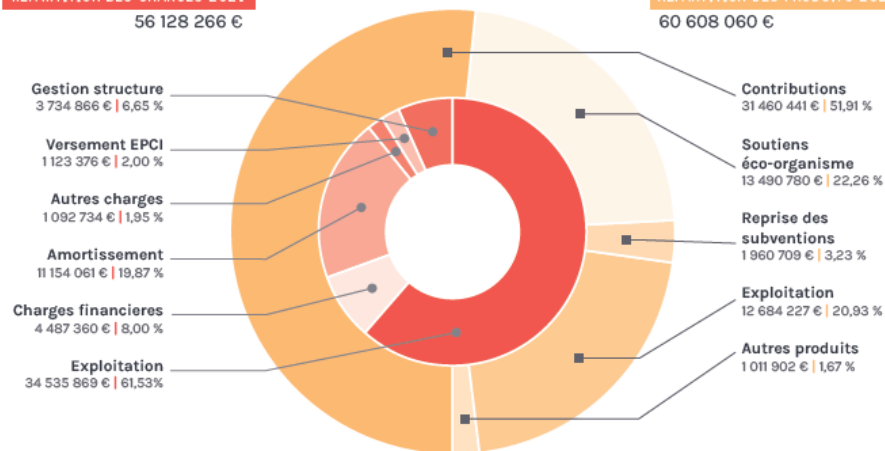


COMPTE ADMINISTRATIF ET CHIFFRES-CLÉS

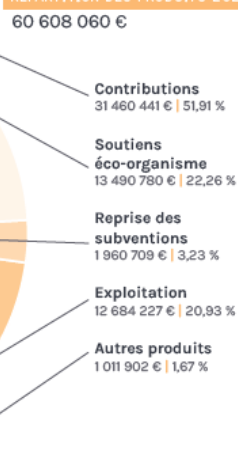
56,1
millions
de budget
de fonctionnement

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

RÉPARTITION DES CHARGES 2021
56 128 266 €

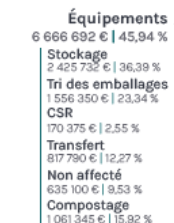


RÉPARTITION DES PRODUITS 2021
60 608 060 €



BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021
14 511 062 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021
14 844 507 €

